



Amway



**POLITIQUE EUROPÉENNE AMWAY APPLIQUÉE
AUX SITES INTERNET DES EIA**

POLITIQUE EUROPÉENNE AMWAY APPLIQUÉE AUX SITES INTERNET DES EIA

Pour faire connaître Amway, ses produits et son opportunité commerciale, ainsi que pour soutenir les Entrepreneurs Indépendants Amway (EIA) dans le développement de leur activité commerciale, Amway a créé différents sites Internet officiels, tels que www.amway.fr, www.artistry.com, etc.

Pour garantir que le message véhiculé soit cohérent, fiable et pertinent, Amway recommande de s'appuyer sur ces sites officiels pour présenter l'opportunité commerciale et/ou les produits Amway à des prospects, des clients ou au grand public. Le site www.amway.fr offre aux Entrepreneurs Indépendants Amway la possibilité de créer des pages personnelles accessibles avec une adresse URL personnalisable en vue de servir leurs clients, parrainer des prospects et rester en contact avec leur groupe d'EIA. Si, malgré ce soutien offert par Amway, un EIA décide de créer un site Internet pour promouvoir son commerce Amway, il devra non seulement respecter les Principes commerciaux Amway mais aussi cette politique spécifique aux sites Internet. Cette politique entre en vigueur le 1er mars 2013. Elle remplace toutes les politiques précédemment appliquées et concerne tous les marchés d'Europe au sein desquels les filiales appliquent le Plan de Vente et de Marketing (à l'exception de la Russie et du Royaume-Uni/EIRE). **Elle s'inscrit en complément des Principes commerciaux Amway, des autres politiques Amway et des obligations contractuelles entre les EIA et Amway. Elle ne les remplace pas.** Amway se réserve le droit de modifier cette politique à tout moment tel qu'indiqué au point 1.3 des principes commerciaux Amway.

I. TERMES GÉNÉRAUX

1. Définition d'un site Internet d'EIA

Tout site Internet généré par un EIA en vue de soutenir et de développer son activité commerciale Amway.

Nota : Quel que soit celui qui développe ou héberge le site d'un Entrepreneur Indépendant Amway, ce site et tous les sites EIA doivent être conformes aux obligations contractuelles des EIA envers Amway, y compris, mais non de manière exhaustive, aux Principes commerciaux, aux règles définies dans cette Politique et à toute autre loi et réglementation en vigueur. Tout site doit avoir reçu une autorisation écrite d'Amway avant sa parution sur Internet.

2. Révision et autorisation

Tout le contenu du site doit être soumis, examiné et autorisé par Amway par écrit préalablement au lancement du site afin de soutenir l'EIA et l'intérêt des consommateurs, et de répondre aux exigences légales et standards de qualité. Ceci s'applique également à toute modification apportée à un site autorisé.

Amway se réserve le droit de contrôler l'exactitude du contenu et le contenu approuvé de tous les sites d'EIA, ainsi que de prendre les mesures appropriées contre tout EIA dont le site ne respecterait pas les présentes règles ou autres réglementations applicables.

L'examen et l'autorisation préalable d'Amway dépendent du respect des Principes Commerciaux Amway, de la Politique Européenne relative aux Sites Internet et de la Politique de Commerces Amway. Amway s'engage à ce que son autorisation du site internet et de toute modification dudit site ne soit pas refusée sans motif légitime.

II. CLAUSES GÉNÉRALES

Les différents types de sites Internet d'Entrepreneurs Indépendants Amway – Vue d'ensemble Sauf mention contraire explicite, ces clauses s'appliquent à tous les sites d'EIA. Les clauses spécifiques à certains types de sites sont détaillées plus loin.

1. Utilisation de la propriété intellectuelle

1.1 Propriété intellectuelle d'Amway Les Entrepreneurs Indépendants Amway ne peuvent utiliser la propriété intellectuelle d'Amway que conformément à la section 9 des Principes commerciaux et à leurs autres obligations contractuelles. Un Entrepreneur Indépendant Amway ne doit en aucun cas utiliser le nom d'une des marques déposées, marques commerciales ou services d'Amway ou de ses filiales, ni d'aucune variation pouvant prêter à confusion dans l'adresse de son site ou de son adresse e-mail. Les adresses Quickstart.com, buyLOC@amnet.net, Amway4u.com, par exemple, ne sont pas autorisées. De même, un Entrepreneur

Indépendant Amway ne doit en aucun cas utiliser du matériel breveté, le nom d'une des marques déposées d'Amway, ni aucune variation d'un nom de marque pouvant prêter à confusion (ex. : BuyLOC@amnet.net, Amway4u.com).

1.2 Propriété intellectuelle appartenant à un tiers

Les Entrepreneurs Indépendants Amway ne peuvent utiliser les matériels et marques déposées, les marques commerciales et de services ou toute autre propriété intellectuelle appartenant à un tiers qu'avec l'autorisation explicite et/ou la licence du propriétaire de cette propriété intellectuelle. L'EIA reste seul responsable de tout problème en lien avec l'utilisation non autorisée de la propriété intellectuelle d'une tierce partie ou de toute réclamation faite à l'EIA, à Amway, à ses filiales ou à toute autre partie en lien avec cette propriété intellectuelle et découlant de l'utilisation ou de la mauvaise utilisation de cette propriété intellectuelle par l'EIA. L'EIA devra veiller à ce qu'Amway et ses filiales n'en soient pas affectées et ne soient pas redevables de quelconques dommages et intérêts ou autres frais pouvant découler de ces réclamations.

2. Adresse du site (URL) et adresse email

Les adresses de sites ou d'e-mails ne doivent pas être rédigées de façon à tromper, induire en erreur ou à violer les Principes commerciaux Amway (ex : retraitefacile.com, Nosellingrequired.com, argentfacile@aol.com, etc.).

3. Bonnes pratiques commerciales

Comme indiqué aux chapitres 4 et 8 des Principes commerciaux Amway, les EIA ne doivent faire aucune affirmation ni aucune omission concernant l'activité et l'opportunité commerciale Amway qui, selon le contexte et les circonstances, ne serait pas fiable, juste et appropriée. Les affirmations relatives aux produits Amway doivent être reprises mot pour mot de la documentation officielle d'Amway et de ses sites Internet officiels conçus et approuvés pour le marché concerné.

Les sites d'EIA ne pourront contenir des exemples de revenus ou des explications du Plan de Vente et de Marketing qu'avec l'accord exprès et écrit d'Amway. Les sites d'EIA ne doivent pas inciter les utilisateurs à s'y connecter en omettant de dévoiler qu'il s'agit d'un site consacré à l'opportunité commerciale ou aux produits Amway. Au contraire, les sites doivent le mentionner clairement.

Les EIA ne doivent pas employer sur leur site un langage qui donnerait une mauvaise image de l'opportunité commerciale Amway.

4. Produits, services et opportunités commerciales non proposés par Amway

Seuls les produits et les services proposés par Amway doivent être proposés, présentés ou vendus sur les sites des Entrepreneurs Indépendants Amway, directement ou indirectement par le biais d'une bannière publicitaire ou d'un lien, par exemple.

5. Informations sur les clients, les lignes de parrainage et les utilisateurs du site

Les Entrepreneurs Indépendants Amway doivent avoir sur leur site une déclaration relative au respect de la vie privée conforme à la législation en vigueur et à la politique Amway sur la protection des données personnelles. Pour ce faire, ils peuvent être amenés à consulter un conseiller juridique qui leur garantira que leur site respecte les règles en vigueur. Un site ne doit demander aux utilisateurs des informations d'ordre personnel que dans la mesure où celles-ci sont nécessaires pour que l'utilisateur puisse envoyer un email aux gestionnaires du site. Dans le cas d'un site d'EIA qui offre aux utilisateurs la possibilité d'envoyer un tel email, le site doit clairement mentionner que l'utilisation de cette fonctionnalité fournira automatiquement à l'EIA l'adresse email de l'utilisateur et que cette adresse ne sera utilisée que pour répondre à ses questions et pour aucun autre usage sans son accord explicite.

6. Liens vers d'autres sites

Ils nécessitent une autorisation expresse d'Amway.

7. Framing

Il est interdit d'utiliser les pages de tout site officiel Amway ou d'un tiers sur d'autres sites – pratique appelée « framing ».

8. Loi applicable et juridiction compétente

Les Entrepreneurs Indépendants Amway doivent mentionner clairement la Loi et la juridiction qui s'appliquent à leurs sites et aux transactions effectuées sur ces sites.

9. Protection par un mot de passe

Les sites protégés par un mot de passe demandent à l'utilisateur d'entrer un mot de passe pour accéder à d'autres pages que la page d'accueil ou pour entamer une transaction.

10. Mise à jour d'un site

Tous les sites des Entrepreneurs Indépendants Amway doivent être mis à jour régulièrement et chaque site doit indiquer la date à laquelle il a été actualisé pour la dernière fois. Toute modification du site doit être

soumise au préalable à Amway pour qu'elle la vérifie et la valide avant parution sur Internet.

III. CLAUSES PARTICULIÈRES, EN FONCTION DE LA SPÉCIFICITÉ DU SITE

Les critères de qualité Amway s'appliquent pour garantir que les produits Amway soient proposés de façon adéquate et professionnelle, pour que la marque Amway et ses marques de produits jouissent d'une solide crédibilité.

Pour garantir un niveau de qualité constant, tel que celui défini par Amway sur ses sites officiels, pour ce qui relève de la présentation et de la vente des produits Amway, les clauses de qualité ci-dessous doivent être respectées par les EIA qui décident de créer un site Internet en lien avec Amway, l'opportunité commerciale Amway ou les produits et services Amway. Ces clauses reflètent le niveau d'exigence d'Amway pour la création d'un site Internet.

1. Les informations d'ordre personnel sur l'EIA doivent être en lien avec son activité Amway et sa réussite dans le cadre de cette activité.
2. Toutes les photos personnelles et les éventuels messages audio/vidéo de bienvenue doivent être professionnels et en lien avec l'activité Amway.
3. Critères de qualité pour la présentation de l'opportunité commerciale Amway :
 - Des pages claires, professionnelles, bien présentées et pertinentes tant dans le fond que dans la forme, à l'image du style professionnel des sites officiels d'Amway.
 - Les informations sur Amway et son opportunité commerciale doivent être justes et dignes de foi, basées sur des faits réels et actuels.
 - Les informations et les statistiques sur les tendances économiques et le milieu des affaires en général, de même que les projections pour l'avenir, doivent être identifiables et de source sûre.
 - Les sites donnant des informations sur l'opportunité commerciale Amway doivent être protégés par un mot de passe.
4. Critères de qualité pour la présentation et l'offre de produits Amway au grand public :
 - a) Des pages claires, professionnelles, bien présentées et pertinentes tant dans le fond que dans la forme, à l'image du style professionnel des sites officiels d'Amway.

b) Seules les photos officielles des produits Amway ou des photos similaires en style et en qualité peuvent être utilisées. Pour éviter toute affirmation erronée, trompeuse ou inadéquate sur les produits Amway, ainsi que toute autre entorse aux lois en vigueur, il convient de :

- (1) N'utiliser que les photos officielles des produits Amway ou des photos similaires en style et en qualité
- (2) Utiliser les affirmations faites sur les produits telles que publiées dans la documentation Amway officielle en vigueur ou sur les sites Amway officiels destinés aux clients sur le marché concerné. Toute photo de produits Amway apparaissant sur le site doit être approuvée et autorisée par Amway.

- c) Tous les signes de marques déposées et autres copyrights nécessaires et applicables doivent être clairement visibles sur le site.
- d) Le site doit répondre à toutes les exigences légales telles que listées ci-dessous, à titre non limitatif : Il convient de fournir à l'avance au client des informations précises et justes concernant la vente sur Internet, de façon claire et accessible. Cela comprend notamment :
 - L'identité de l'EIA qui fournit les produits, l'adresse à laquelle il exerce et à laquelle les clients peuvent adresser leurs réclamations éventuelles ;
 - La description des biens/services proposés à la vente sur le site de l'EIA ;
 - Le prix des biens et/ou services toutes taxes comprises (comprenant notamment la TVA) ;
 - Les frais de livraison le cas échéant et le mode de livraison ;
 - La procédure de paiement ;
 - La notification au client qu'il dispose d'un délai de rétractation de 7 jours au cours desquels il peut renoncer à sa commande sans pénalités ;
 - Les informations relatives à l'exercice du droit de rétractation ;
 - Le cas échéant, la durée de validité de l'offre au prix et aux conditions mentionnés ;
 - Des informations sur le service après-vente et les garanties offerts ;
 - Dans le cas de contrats prévoyant que des produits ou services seront fournis de façon continue ou récurrente, la durée minimum du contrat et la façon de le résilier. Les EIA peuvent fournir toutes les informations susmentionnées oralement. Mais elles devront aussi être fournies par écrit au client, au plus tard au moment de la livraison des produits commandés par le client. La réglementation qui retranscrit dans le droit national les règles de la directive européenne sur la vente à distance ou toute législation nationale similaire peuvent modifier dans une certaine

mesure les informations qui doivent être fournies aux clients.

Les EIA devraient toujours chercher à obtenir un conseil juridique local pour s'assurer que leur site comprend toutes les informations requises par la loi nationale en vigueur.

- e) La qualité telle que définie dans les critères généraux de qualité implique notamment :
- Une navigation cohérente avec une hiérarchie visuelle claire, des chapitres faciles à distinguer et une structure facile à comprendre.
 - L'utilisation d'un niveau de langage adéquat.
 - L'efficacité du site, de sa structure et de sa mise en page.
 - la facilité d'accès pour les utilisateurs.
 - De bonnes interfaces : le site fonctionne-t-il bien avec tous les navigateurs, les pages ressortent-elles correctement à l'impression... ?
 - Utiliser un système de paiement sécurisé pour garantir la sécurité du transfert de données et des transactions.

5. Autre contenu approprié :

- a) Formulaire en ligne, traitement des commandes en ligne, dans le respect des lois et réglementations nationales en vigueur pour permettre aux acheteurs de repérer et de corriger d'éventuelles erreurs ou de modifier leur commande, d'exprimer leur accord éclairé et délibéré pour l'achat et d'avoir la trace complète et fiable de leur achat.
- b) Modes de paiement faciles à utiliser et sécurisés ; information sur le niveau de sécurité du paiement, dans le respect des lois et réglementations régissant la protection des données personnelles.

6. Contenu inapproprié :

- a) Informations sur l'opportunité commerciale Amway. Il est possible cependant de mentionner que la vente des produits par un EIA peut être source de revenus pour lui et pour d'autres EIA faisant de même, en vertu du Plan de Vente et de Marketing Amway.
- b) Informations sur des produits n'étant pas commercialisés par Amway, y compris – mais de façon non limitative – du matériel d'information et de formation.

IV. Non respect des règles

Amway enquêtera sur les circonstances ou réclamations suggérant qu'une violation de cette politique pourrait avoir eu lieu, en vertu des sections 11 et 12 des Principes commerciaux Amway.

A decorative graphic in the bottom left corner consists of three overlapping squares: a blue one on the left, a grey one on top, and an orange one on the right.

Nous contacter :

Amway France S.A.R.L.
23 rue du Roule
75001 Paris

Tél. : 01 57 32 44 73
Fax : 01 57 32 44 74
E-mail: info_fra@amway.com

www.amway.fr